



**Messieurs les Cadres,
Messieurs les joueurs retenus pour le Plan de Détection.**

Le 5 novembre 2021

Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous avez été retenus pour participer au 2^{ème} rassemblement du Plan National de Détection moins de 15 ans 2021/2022 qui aura lieu à :

PRALOGNAN LA VANOISE, les 3-4 et 5 décembre 2021

Ce Plan de Détection coordonné par la Fédération Française de Hockey sur Glace et mis en œuvre par les ligues de la Zone Ouest a pour objectif de déterminer un collectif de joueurs nés en 2007 qui participera au Camp National des moins de 16 ans en août 2022.

DISPOSITIONS COVID 19

Un Pass Sanitaire en règle est obligatoire sur toute la durée de l'action et nous ne sommes pas en mesure d'assurer sa continuité par l'organisation de tests. Il est donc demandé aux participants de prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir le respect des conditions d'accès aux établissements et ce durant l'intégralité de la durée du stage concerné.

Un contrôle quotidien du Pass sanitaire sera effectué au cours du stage

Veillez également prendre connaissance du protocole sanitaire fédéral en annexe

Veillez répondre (formulaire de participation/non-participation) via le lien suivant :

<https://forms.gle/26rN7Jjttqe6Z9q97>

Veillez transmettre par mail, à Valérie CAUBET (na.developpement@ffhg.eu) les différentes pièces administratives.

Il est rappelé aux remplaçants qu'ils ne seront convoqués définitivement qu'en cas de défection de titulaires. Cette convocation tient lieu pour eux uniquement d'information.

Toutefois, les joueurs qui sont indiqués en tant que remplaçant doivent également nous confirmer leur disponibilité par le formulaire en ligne ci-dessus.

Pour tout renseignement complémentaire, votre contact est :

Emmanuel COLLIOT - e.colliot@ffhg.eu 06 03 15 24 37

Je vous prie de croire, chers amis, en l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.

**Pour les Président.es de Ligues
Emmanuel COLLIOT
Sébastien DERMIGNY
Conseillers Techniques Nationaux**

Copies : C. DUCHAMP (DTN) – L. CHARRIER (CTN Développement) – Cellule COVID Fédérale – J.J HARDY et B. BILET (COCD) – M. SILLARD (Référénte arbitrage et désignations) – Présidents des Ligues de la Zone Ouest– Les clubs concernés (Présidents, Entraîneurs) - Membres des ETR.

ENCADREMENT

Cadre Technique National : Emmanuel COLLIOT - Sébastien DERMIGNY

Conseiller Technique Ligue : Frederick BRODIN

Entraîneurs : Grégory GIRARDOT

Responsables d'équipe : Valérie CAUBET

COMPOSITION DE LA SELECTION ZONE OUEST

Nom – Prénom		Position	Année	Club	
1	BASTARDIE-CONTE	Hugo	GB	2007	BREST
2	BORDACHAR	Lucas	GB	2007	ANGLET
1	COMTE	Alexandre	AR	2007	ANGERS
2	GABARD	Louison	AR	2007	CHOLET
3	GUILLOT	Nicolas	AR	2007	ANGERS
4	JRIBI-CHAUVIERE	Ewen	AR	2007	NANTES
5	PFIRTER	Jolan	AR	2007	NANTES
6	PIHANT	Kentin	AR	2007	ANGERS
1	ALBERT-OSCABY	Jules	AV	2007	ANGERS
2	BREJON	Roméo	AV	2007	CHOLET
3	CASTEL	Pol	AV	2007	ANGERS
4	GOUDET	Hippolyte	AV	2007	ANGLET
5	GROUSSAUD	Louis	AV	2007	ANGERS
6	HARITSCHELARD	Pierre	AV	2007	ANGLET
7	LEDROIT	Fabien	AV	2007	ANGERS
8	LEPRIEULT	Ylhan	AV	2007	ANGLET
9	LESTRADE	Kevin	AV	2007	ANGLET

LISTE DE REMPLACANTS

1	AUBRON	Dorian	GB	2007	ANGERS
1	LESUR	Malo	AR	2007	BORDEAUX
2	RICHARD	Iban	AR	2007	ANGLET
3	TELLIER	Léo	AR	2007	ANGERS
1	JESSIN	Evan	AV	2007	TOULOUSE
2	LAHORE	Rafael	AV	2007	ANGERS
3	PRITSCALOFF	Kyllian	AV	2007	ANGERS
4	ROUYER	Paco	AV	2007	NANTES

RENDEZ-VOUS ET ACCUEIL

Déplacements individuels

ALLER

Rendez-vous le Vendredi 3 décembre à la gare SNCF de Lyon Saint Exupéry à 16h00 :

Trajets conseillés



- **Pour les joueurs de Nantes-Angers- Cholet**
 - Rendez-vous aéroport de Nantes à 12h30

Nantes – Lyon Saint Exupéry – Vol AF 1485: 14h30-15h40
Accompagnateur Frédéric Brodin 06 62 18 50 52

- **Pour les joueurs d'Anglet**

Bordeaux – Lyon Saint Exupéry – Vol AF 1513: 14h30-15h40
Accompagnateur Frédéric Brodin 06 62 18 50 52

- **Pour les joueurs de Brest**

Vol Brest – Lyon Saint Exupéry AF1599: 13h50-15h20

RETOUR

La fin du regroupement est prévue le dimanche 5 décembre 2021 à 18h00 à l'aéroport de Lyon St Exupéry :

- **Pour les joueurs de Nantes-Angers-Cholet**
 - Rendez-vous aéroport de Nantes à 22h00

Lyon Saint Exupéry - Nantes – Vol AF1488 : 20h40-21h55
Accompagnateur Frédéric Brodin 06 62 18 50 52

- **Pour les joueurs d'Anglet**

Lyon Saint Exupéry - Bordeaux – Vol AF1514 : 20h30-21h40
Accompagnatrice Valérie Caubet 06 63 55 76 27

- **Pour les joueurs de Brest**

Lyon Saint Exupéry - Vol Brest – Vol AF1612: 20h40-22h15

Remarques :

Le remboursement du déplacement de chaque joueur sélectionné est défini par votre ligue d'appartenance.

Ligue Bretagne : 200 euros

Ligue Nouvelle Aquitaine : 260 euros

Ligue Pays de la Loire : 150 euros

Le transfert jusqu'à Pralognan se fera en bus avec la société Loyet

HEBERGEMENT



128 Chemin du Plan d'Amont
73710
Pralognan-la-Vanoise

COUT DE L'ACTION – MODALITES DE PAIEMENT

☞ **Une participation financière de 90€ est demandée aux joueurs.**

☞ **Le paiement est à remettre sur place le jour d'arrivée.**

☞ **Le chèque est à libeller à l'ordre de :**

- ✓ **Ligue Bretagne** pour les joueurs issus des clubs de Rennes, Brest et St Briec
- ✓ **Ligue Pays de la Loire pour les joueurs** issus des clubs d'Angers, Cholet, Nantes et La Roche sur Yon
- ✓ **Ligue Centre** pour les joueurs issus des clubs d'Orléans et de Tours
- ✓ **Ligue Nouvelle Aquitaine** pour les joueurs issus des clubs d'Anglet, Bordeaux, Brive, Niort, Limoges et Poitiers
- ✓ **Ligue Occitanie** pour les joueurs issus des clubs de Toulouse, Font-Romeu, Montpellier, Nîmes, Narbonne et Castres

Indiquez derrière chaque chèque : nom, prénom du joueur.

MATERIEL SPORTIF et SANITAIRE

Vous voudrez bien vous munir de votre équipement complet de hockey, d'une tenue de sport pour l'échauffement hors glace.

Veillez à ce que vos patins soient correctement affûtés

Matériel médical :

Masques type chirurgical pour la durée de l'action (2 masques / jour)

1 tube de gel hydroalcoolique

FORMALITES ADMINISTRATIVES

☞ **Nous vous demandons de joindre les documents suivants sous forme PDF lors de votre confirmation de participation :**

- Validation des dispositions COVID dûment remplie et signée.



ZONE OUEST
FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE HOCKEY SUR GLACE



FFHG LIGUE RÉGIONALE
BRETAGNE



VALIDATION DES DISPOSITIONS COVID

Je soussigné(e) :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

AGISSANT EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL (père, mère, tuteur *) DE :

Nom et prénom :

Date de naissance :/...../.....

RECONNAIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE

LES DISPOSITIONS SUIVANTES RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DU « PASS SANITAIRE ».

Afin que mon enfant réponde favorablement à la convocation pour le Plan National de Détection qui aura lieu les 3-4-5 décembre 2021 à PRALOGNAN, je m'engage à que celui-ci soit en possession d'un « Pass Sanitaire » valide couvrant toute la durée de cette action.

J'ai bien pris acte que :

- J'ai la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires permettant de garantir le respect des conditions d'accès aux établissements et ce durant l'intégralité de la durée de l'action concernée.
- Les organisateurs contrôleront régulièrement le QRCode de son « Pass Sanitaire » soit au sein de l'application « Tous AntiCovid », soit sous format papier.
- Les organisateurs ne mettront pas en place de tests au cours de l'action afin d'assurer la continuité du « Pass Sanitaire » de mon enfant.
- Si la validité du « Pass Sanitaire » de mon enfant venait à expirer au cours de l'action, mon enfant ne pourrait plus accéder aux établissements et par conséquent participer à l'action. Le cas échéant je m'engage soit à assurer la prise en charge organisationnelle et financière de la continuité de son « Pass Sanitaire », soit à venir le récupérer dans les plus brefs délais.

Enfin, je m'engage à renoncer à la participation de mon enfant à cette action si, durant la période où elle se déroule, il est considéré comme « cas positif » ou « cas contact » (cf. Protocole Fédéral pages 9 et 10 « gestion d'un ou plusieurs cas contact et/ou positif(s) à la COVID 19 ») ou s'il présente des symptômes.

Fait à

Le

**Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)**

Signature du responsable légal (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

* : rayez la mention inutile